



**Saint-Lys**

*cœur de bastide*

# *le Mag'*

BIMESTRIEL D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE DE SAINT-LYS  
N°22 - MARS/AVRIL 2021

## **SÉCURITÉ**

**Des caméras pour la  
Police Municipale p. 9**

## **ÉCONOMIE**

**Un nouveau site  
internet pour  
les commerçants p. 11**

## **CCAS**

**Bourse au permis de  
conduire p. 15**

## **MÉDIATHÈQUE**

**La culture  
pour tous  
p.16-19**

[www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr)





### COSEC : LA PREMIÈRE PARTIE DES TRAVAUX SE TERMINE

Suite à la pose des sols et à la réception des travaux de la phase 1 (extension de 1451m<sup>2</sup>), le nouveau terrain honneur et le terrain annexe 1 vont être mis à disposition des usagers.

La phase 2 du chantier doit débuter en mars et se poursuivre jusqu'à la fin août. Elle concerne la plus ancienne partie du COSEC qui sera conservée et réhabilitée, avec la création de vestiaires, sanitaires, locaux de rangements et d'un club house. Les espaces bureaux, salles de dojo et de danse existants, seront également rénovés.



#### Saint-Lys le Mag'

Magazine d'informations de la ville de Saint-Lys  
1 place Nationale - CS 60027  
31470 Saint-Lys  
Tél. : 05 62 14 71 71

**Directeur de publication :** Serge Deuilhé  
**Responsable de la publication :** Catherine Louit  
**Rédaction :** Les élus, Service communication, Pôle culturel  
**Conception et réalisation :** Service communication

**Photos :** Les élus, Service communication, agences Fotolia, Shutterstock et Adobe stock

**Impression :** imprimerie Delort.

**Tirage :** 4 500 exemplaires

**Date du dépôt légal :** à parution

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

**Informez-vous aussi sur**  
**[www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr) et Facebook SaintLysOfficiel**

# Et si nous partageons toutes les couleurs de notre ville !



Les semaines se suivent et, finalement, se ressemblent entre cas COVID-19, confinement, déconfinement, re-confinement, vaccination et tests PCR... Et pourtant malgré les difficultés qui s'imposent à chacun de nous, les initiatives se succèdent, les bonnes volontés se mobilisent et chacun s'adapte, se réinvente. Nous vous proposons un magazine haut en couleur qui vous montre combien notre commune résiste pour rester vivante et dynamique.

Des couleurs avec ces formidables élans de solidarité qui naissent et qui montrent toutes les attentions que chacun porte à l'autre.

Des couleurs avec les grands projets de la commune qui avancent : la première pierre du centre de secours va être posée, les travaux du COSEC se poursuivent et proposeront demain un environnement confortable pour nos associations sportives et le collège, les travaux du stade avec de nouvelles tribunes, de nouveaux vestiaires, une nouvelle salle communale, touchent à leur fin et de nouveaux collaborateurs qui rejoignent la mairie pour continuer à améliorer nos services publics.

Des couleurs avec le pôle culturel qui se réorganise pour enrichir son offre, dynamiser au mieux son programme et maintenir un accès pour tous à la culture.

Des couleurs avec nos agents de la police municipale qui se déplacent avec leurs nouvelles caméras.

Des couleurs avec les colis distribués par le CCAS plus que jamais à l'écoute des personnes fragilisées : n'hésitez pas à le solliciter. Nous devons, ensemble, rester solidaires pour affronter ce que sera demain pour rendre un quotidien plus facile à ceux qui seront en situation plus difficile.

Des couleurs avec nos jeunes élus au CMJ qui ne manqueront pas de bousculer nos certitudes d'adultes et s'impliquent pour pouvoir participer pleinement à la vie de notre commune.

Nous ferons le maximum pour maintenir les manifestations qui rythment traditionnellement nos quotidiens telles que les FLORALYS qui se tiennent en plein air. Des couleurs du printemps, importantes pour maintenir ce lien social dont nous avons tous tant besoin et auquel nous serons toujours attentifs.

Nous continuerons à vous informer de la situation en temps réel, continuerons à être à l'écoute du monde associatif, des personnes fragilisées, continuerons à aider les commerces de proximité pour les rendre plus visibles et les aider à passer au mieux cette période...

Souhaitons que nous sortions bientôt de cette période pour enfin nous retrouver, échanger, parler de Saint-Lys, de ses habitants, de son territoire et partager les couleurs de notre ville, bâtir ensemble nos projets de demain.

Bonne lecture à chacun d'entre vous.

**Serge DEUILHÉ**  
Maire de Saint-Lys

## SOMMAIRE

### 4-5 / RETOUR SUR...

### 6-7 / EN BREF...

### 8-13 / ACTUALITÉ

- 8. Planning de collecte des encombrants
- 9. Des caméras pour les policiers municipaux
- 10. Un centre de vaccination à Saint-Lys
- 11. commerce.saint-lys.fr : la vitrine en ligne du commerce local de Saint-Lys
- 12. La publicité locale se réglemente
- 13. Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

### 14-15 / CCAS

- 14. café Info Emploi
- 15. Bourse au permis de conduire pour les 18-25 ans

### 16-19 / DOSSIER

Médiathèque : La culture pour tous

### 20 / CULTURE

Les coups de coeur de la médiathèque

### 21 / HISTOIRE

Les enfants réfugiés à Saint-Lys durant la Guerre 1939/1945

### 22 / DÉCRYPTAGE

Le compostage, une solution pour réduire et valoriser les déchets

### 23 / ENVIRONNEMENT

Les plantes à bulbe, saison après saison

### 24-29/ VIE ASSOCIATIVE

### 30-31 / EXPRESSION LIBRE

## RETOUR SUR...

Jeudi 14 janvier, élus, employés du Centre Communal d'Action Sociale et bénévoles ont effectué la distribution de colis gourmands, constitués de produits régionaux, à 610 aînés de la commune.



Lundi 25 janvier, Mme le sous-préfet de l'arrondissement de Muret Cécile Lenglet, est venue visiter le centre de vaccination de Saint-Lys installé dans la salle du Moulin de la jalousie. Accompagnée du maire, Serge Deuilhé, et d'Arlette Grangé adjointe en charge de la solidarité et de l'action sociale, ils ont tenu à féliciter l'ensemble du personnel médical et des bénévoles pour leur rôle, leur réactivité et leur mobilisation exemplaires dans la mise en place et l'organisation de ce centre.

Le projet de numérisation des écoles de Saint-Lys se poursuit.

Deux nouvelles classes de CM1 et une nouvelle classe de maternelle ont été équipées de vidéoprojecteurs ce mois de Janvier.

Dix classes offrent déjà cet équipement essentiel pour les apprentissages de nos enfants, avant de nouveaux projets très prochainement.





Une vingtaine d'exposants ont répondu présents à la première édition de l'exposition participative « Tous artistes ! » organisée par la Médiathèque de Saint-Lys. Durant tout le mois de février, les Saint-Lysiens ont pu découvrir le talent d'artistes confirmés ou amateurs à travers diverses œuvres allant de la peinture au collage, en passant par la photographie et l'écriture. Au total, pas moins de 72 œuvres ont été collectées !



Crise sanitaire oblige, le traditionnel Noël des familles du Centre Communal d'Action Sociale a été remplacé par la distribution de cartes cadeaux à valoir dans les commerces de Saint-Lys (Les 3J et Il était une fois) et de colis gourmands confectionnés par les 3 boulangeries saint-lysiennes.



Les élèves du collège Léo Ferré de Saint-Lys ont collecté plus de 200 jouets et des livres pensant les distribuer lors du marché de Noël. Celui-ci ayant été annulé en raison de la crise sanitaire, l'association SOS Enfants en partenariat avec le CCAS s'est proposée pour assurer cette distribution les 22 et 23 décembre dernier. Une belle initiative à saluer !

**9 670**  
habitants  
au 1er janvier 2021 à  
Saint-Lys



## Ce qui a changé depuis le 1er janvier 2021

Depuis le 1er janvier 2021, ces produits en plastique à usage unique sont interdits : pailles, couverts, touillettes, boîtes à sandwich, couvercles de boissons, tiges pour ballons, confettis et piques à steak. Les distributeurs ont 6 mois pour écouler leurs stocks.

Par ailleurs, les entreprises et les établissements publics ne peuvent plus distribuer de bouteilles en plastique. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire programme ainsi l'interdiction progressive, année après année, des différents objets plastiques jetables du quotidien, avec l'objectif d'atteindre zéro plastique à usage unique d'ici 2040.

Rappelons que les gobelets, assiettes et coton-tige en plastiques sont interdits depuis janvier 2020.

## Distribution et publicité

Depuis le 1er janvier 2021, le dépôt d'imprimés publicitaires sur les véhicules est interdit, ainsi que la distribution de cadeaux non sollicités à visée commerciale dans les boîtes aux lettres.

**PROXIMITÉ**

## Les buralistes partenaires des Finances Publiques

La Direction Générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires affichent ce logo. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, ainsi que par carte bancaire.

Vous devrez uniquement vérifier que votre facture comporte un « QRcode » et la mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

A Saint-Lys, le Tabac-Pressé situé place Jean Moulin recevra son agrément début mars.



## AMÉNAGEMENT DE SEPT «ROUTES À VÉLO»

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne engage la création de «7 axes de Réseaux express vélo (REV) au sud et à l'ouest de Toulouse» :

- Saint-Lys / Fonsorbes / Plaisance-du-Touch, le long de la RD 632 sur 12 km
- Fonsorbes / La Salvetat-Saint-Gilles, sur 8,7 km
- Plaisance-du-Touch / La Salvetat-Saint-Gilles, sur 4 km
- Seysses / Frouzins, sur 4 km
- Muret / Roques-sur-Garonne / Portet-sur-Garonne / Toulouse, sur 12 km
- Escalquens / Labège / Toulouse, sur 5 km
- Castanet-Tolosan / Ramonville-Saint-Agne / Toulouse, sur 5 km.

51 km de voies sécurisées à horizon 2025 pour un budget de 25 millions d'euros.



## STOP PUB : L'AMENDE A AUGMENTÉ

L'autocollant Stop Pub vise à supprimer les prospectus publicitaires encombrants des boîtes aux lettres. Pour le rendre plus efficace, l'amende risquée par les enseignes qui ne le respectent pas a augmenté. Un Français sur cinq a apposé un refus de publicité sur sa boîte aux lettres. Mais ces autocollants «Stop Pub» ne sont pas toujours respectés par les enseignes.

Une loi effective depuis le 1er janvier prévoit une amende plus lourde en cas de distribution abusive de publicités dans les boîtes aux lettres : elle passe de 450 à 1 500 euros, voire 3 000 euros en cas de récidive. Chaque année, 15 milliards de prospectus sont distribués dans les boîtes aux lettres, soit environ 40 kg par foyer français, ce qui représente un coût important de collecte et de traitement de ces déchets par les collectivités.

Vous pouvez vous procurer gratuitement l'autocollant Stop Pub en vous rendant à l'accueil de la mairie.

## IMPÔTS

# Permanence des Finances Publiques

Depuis le début de l'année, la Direction Générale des Finances Publiques assure une permanence sur rendez-vous le mardi toute la journée en mairie. Attention, les horaires ont été modifiés : 9h00 -12h00 et 13h30 - 16h30.

Ces permanences sont ouvertes pour vous informer et vous accompagner dans les démarches simples comme la création de votre compte fiscal ou la gestion de vos impôts en ligne, les questions sur le prélèvement à la source, la rédaction d'une première déclaration ou encore les problèmes de paiement (impôt sur le revenu, taxe d'habitation ou foncière). Pour prendre rendez-vous, vous devez vous rendre sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), directement via votre compte ou en passant par la rubrique « contact » (il vous faudra préciser vos adresse et numéro de téléphone). La Médi@TIC de la commune, située derrière la Médiathèque, pourra vous aider dans cette démarche, prenez rendez-vous en téléphonant au 05 62 23 76 77.



## SÉCURITÉ

# Détecteurs de fumée

Depuis mars 2015, tous les logements sont équipés d'au moins un détecteur de fumée. Il permet grâce à une alarme sonore d'alerter les occupants des lieux d'un début de combustion ou d'incendie (70 % des décès liés aux incendies surviennent la nuit). Pensez à tester le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée, au minimum une fois par an.



## INFORMATIQUE

# Rien ne se perd, tout se recycle

Au cours de l'année 2020, les écoles de Saint-Lys ont été dotées de PC reconditionnés. Le parc informatique vieillissant ou équipé de systèmes d'exploitation obsolètes vont retrouver une nouvelle vie entre les mains des bénévoles du Fabdulys.fr de la MJC CS qui pilotent et réalisent ces opérations de recyclage. Le matériel (ordinateurs) est testé et remis en état ou upgradé, si possible, puis utilisé sous LINUX. (Logiciels Libres et Gratuits). Les premiers ordinateurs sont destinés à être prêtés à un groupe de 7 jeunes volontaires pour un concours de programmation de Robots (Trophées Occitanie). Les autres ordinateurs seront utilisables au sein du Fablab pour des initiations informatiques sur les logiciels libres ou au pilotage d'outils numériques. Les matériels inutilisables seront désossés pendant des ateliers « Bidouille » pour en extraire les composants électroniques en vue d'aider à la création collective d'une « Œuvre Artistique » sur Toulouse en liaison avec les autres Fablabs. Le Fablab est en activité naissante dans les locaux partagés de la Médi@TIC.

ENVIRONNEMENT

# Planning de collecte des encombrants



▲  
Un doute, une question sur la collecte des encombrants, contactez le Muretain Agglo au 05 34 46 30 50

Pour la commune de Saint-Lys, la collecte des encombrants est assurée par le Muretain Agglo. Afin d'organiser au mieux le ramassage, la collecte des encombrants s'effectue sur rendez-vous et sur inscription obligatoire auprès du service Gestion et Valorisation des déchets : 05 34 46 30 50

Les prochaines dates de collecte sur la commune de Saint-Lys sont les :

- 17 et 18 mars
- 21 et 22 avril
- 19 et 20 mai
- 16 et 17 juin
- 28 et 29 juillet
- 25 et 26 août
- 22 et 23 septembre
- 20 et 21 octobre
- 24 et 25 novembre
- 8 et 9 décembre.

Attention, les encombrants doivent

être sortis uniquement la veille au soir de la date de ramassage sur le domaine public. Ils sont collectés à partir de 4h du matin.

Pour rappel, un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, n'entre pas dans le coffre d'une voiture. En dehors de ces règles, les encombrants ne doivent pas être présentés et abandonnés sur le domaine public. La déchetterie du Muretain Agglo située route de Fontenilles est disponible pour permettre de déposer vos encombrants sur les autres périodes en respectant l'environnement. Les horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars inclus) sont les suivants :

- Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-18h
- Samedi : 9h-18h en continu
- Fermé : dimanche et jours fériés

ENVIRONNEMENT

# Nouveau lotissement



La commune de Saint-Lys a décidé de vendre un terrain d'environ 8 700m<sup>2</sup> situé dans le quartier du Moulin de la Jalousie, dans le but de compléter l'offre communale en terme d'habitat mixte (collectif, individuel, social et non social, lots libres à prix maîtrisé). Dans ce cadre, un appel à candidature a été lancé le 25 mai 2020 auprès de 9 sociétés.

C'est la candidature de la SAS HECTARE qui a été retenue. Son projet propose la création de 22 logements dont 7 dédiés au social. La typologie proposée comprend des lots libres (dont 3 terrains à prix maîtrisés) et 7 logements collectifs. Un effort particulier sera fait sur l'homogénéité du lotissement et l'aménagement des espaces communs. Un parc paysager central comprenant du mobilier urbain sera mis en place et une jonction piétonne avec la route de Toulouse créée.

# Des caméras pour les policiers municipaux

Depuis le mois de septembre dernier, les agents de la Police Municipale sont équipés d'une caméra piéton individuelle permettant de filmer leurs interventions.

C'est devenu un réflexe, pour toute intervention ou patrouille, les policiers municipaux de Saint-Lys s'équipent d'une caméra piéton. Placée au niveau du buste et ne pesant pas plus de 200 grammes, cet outil de dissuasion et de protection est déclenché par l'agent en cas de besoin.

L'objectif est de garantir la sécurité des agents en cas d'interpellation ou d'échanges houleux par exemple.

## UN RÔLE DISSUASIF

La caméra est déclenchée par le policier lui-même, s'il en ressent le besoin, après en avoir informé l'utilisateur. En six mois d'utilisation, la police municipale saint-lysiennne n'a encore jamais déclenché ces caméras.

Pour Frédéric Vergé, chef de service à la police municipale de Saint-Lys, ce dispositif a avant tout un rôle dissuasif : « La plupart du temps, l'agent n'a pas besoin de déclencher sa caméra. Elle est portée de manière très visible et l'agent a l'obligation de prévenir la personne qu'elle sera filmée. À

partir de là, la personne réfléchit et son attitude change».

## UN ÉLÉMENT DE PREUVE

Cette caméra apaise le rapport entre le policier municipal et l'utilisateur. Elle permet aussi de constater des infractions et de poursuivre leurs auteurs par la collecte de preuves. Enfin, elle peut aussi servir pour la formation des agents.

Sur le principe, elle permet donc aussi bien de protéger les policiers en dissuadant les agressions à

leur égard, que les citoyens qui se disent victimes d'injustices.

Ces enregistrements audiovisuels, hors le cas où ils sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, sont effacés au bout de six mois.

►  
La caméra est déclenchée par le policier après en avoir informé l'utilisateur



COVID-19

# Un centre de vaccination à Saint-Lys

## Pourquoi l'éclairage public de L'Escalys reste allumé la nuit ?

L'Escalys est un équipement de centre ville. C'est un lieu de vie, de rencontre mais également de passage.

Le choix d'un éclairage à leds, faible consommateur en énergie, de capteurs crépusculaires ou des détecteurs de mouvements, permettent de limiter les consommations. Il est donc, effectivement éclairé la nuit, pour sécuriser les piétons, comme nos rues.

## Nouvelle activité

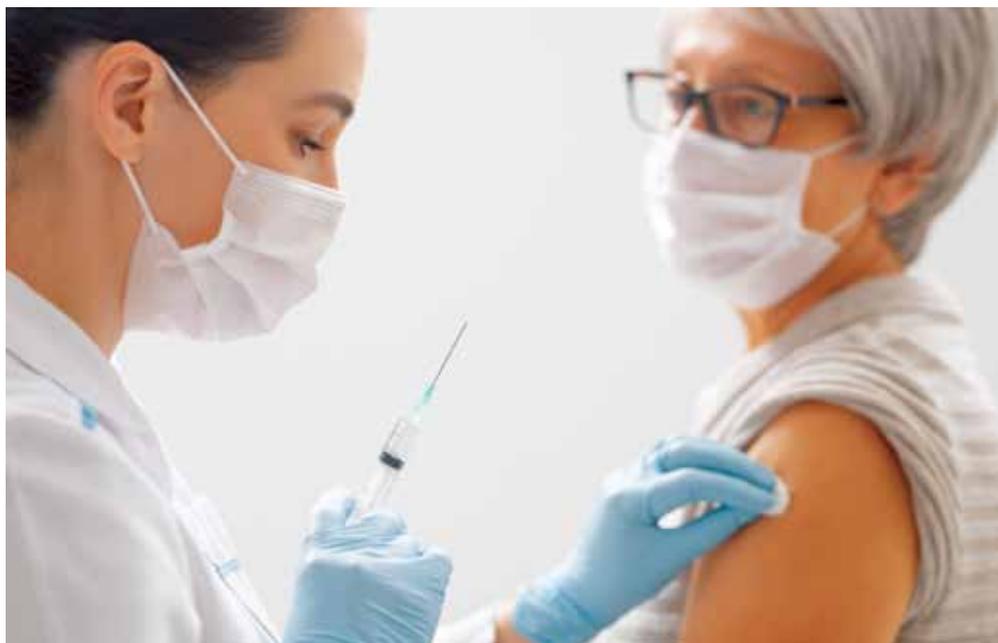
**La grange des Rampeaux : hébergement de tourisme**

Vous avez besoin d'accueillir des proches ou vous êtes en déplacement professionnel, La Grange des Rampeaux a votre solution.

À partir de 2 nuits ou pour une durée plus longue, nous serons heureux de vous recevoir dans notre gîte (3 épis gîte de France).

- Capacité : 2 personnes
- 1 Chambre : 49 m2
- Animaux : sur demande
- Non fumeur

La grange des Rampeaux  
26 rue du 8 mai 1945  
lagrangedesrampeaux.fr  
06 88 79 54 30



**D**epuis le 18 janvier 2021, un centre de vaccination Covid-19 est ouvert sur la commune de Saint-Lys.

Il est situé à la salle du Moulin de la jalousie (8 rue Alain Colas). Il accueille les patients les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.

A l'heure actuelle, seules les personnes de plus de 75 ans, les personnes à risque et les personnes handicapées vulnérables peuvent être vaccinées.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous pour se faire vacciner :

- en ligne, via le site <https://www.keldoc.com/vaccination-covid-19/>
- par téléphone sur la plateforme régionale : 0 809 54 19 19.
- sur la plateforme nationale : 0800 009 110 ou via le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## Rappel

La vaccination est une arme essentielle pour mettre fin à l'épidémie. Cependant, le vaccin ne réduit pas la contagiosité du virus. Ainsi tant que la circulation du virus persiste, le port du masque reste obligatoire et il est indispensable de maintenir l'ensemble des gestes barrières.

# commerce.saint-lys.fr : la vitrine en ligne du commerce local de Saint-Lys

La ville de Saint-Lys se mobilise pour accompagner les commerçants, artisans et producteurs locaux dans cette période difficile. Elle a mis en ligne une vitrine digitale qui recense les acteurs économiques de la commune afin de les soutenir dans leur activité et de renforcer le lien avec leurs clients.

## COMMENT CE SITE INTERNET FONCTIONNE-T-IL ?

C'est un outil de référencement. Il permet au consommateur de rechercher un commerçant ou artisan par localisation et par catégorie : boulangerie/pâtisserie, habillement, fleuriste, coiffeur..., (51 catégories). Il est également possible de sélectionner un commerce qui propose un service « Click & collect (retrait en magasin) ou de livraison.

Une fois sur la fiche du commerçant désiré, vous pourrez retrouver toutes les informations pratiques le concernant : horaires d'ouverture, adresse (géolocalisation sur une carte), description de ses activités, coordonnées, renvoi vers son site web et réseaux sociaux.

Pour l'instant, il n'est pas possible de commander directement sur le site. Mais à terme, c'est bien une plateforme de vente en ligne que la mairie et les commerçants imaginent de mettre en place.

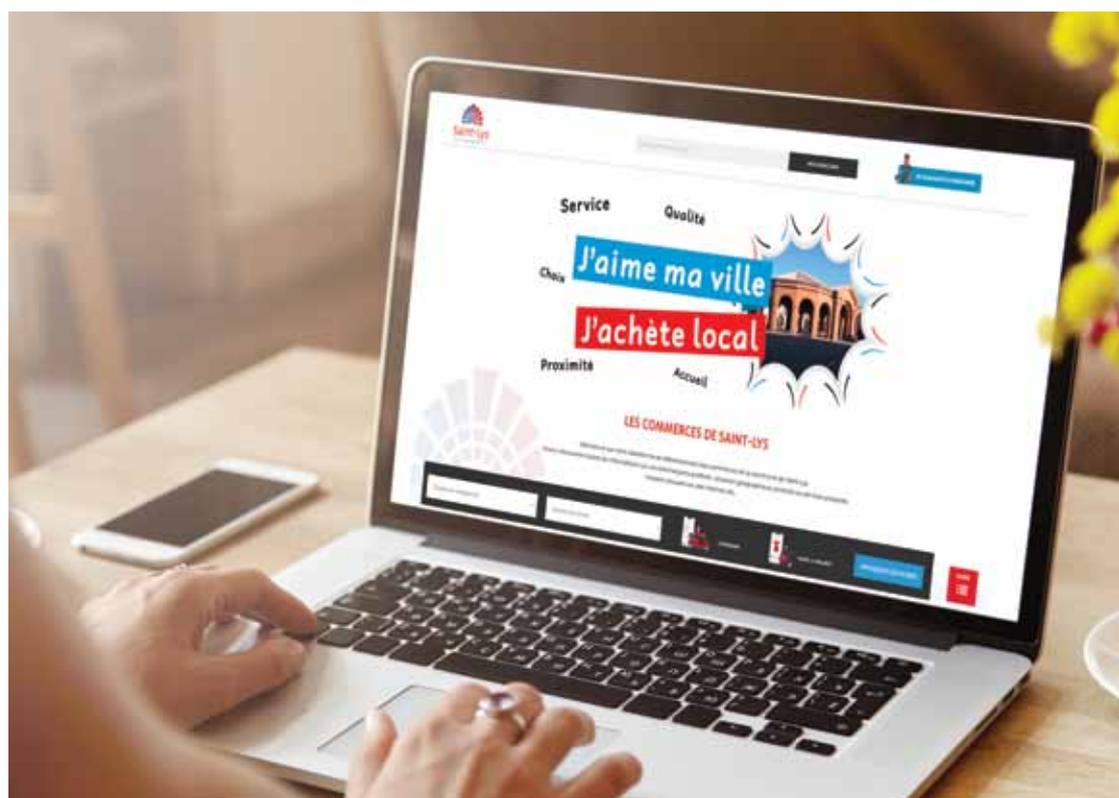
## POUR S'INSCRIRE SUR COMMERCE.SAINT-LYS.FR

Près de 80 commerces, artisans et producteurs locaux sont d'ores et déjà recensés sur la plateforme. Tous les acteurs économiques du territoire communal sont les bienvenus et peuvent rejoindre commerce.saint-lys.fr en s'inscrivant directement sur le site.

Rappelons que ce site est entièrement financé par la commune et est totalement gratuit pour les acteurs économiques locaux. Cela

représente un coût de 6 840 € TTC. La ville de Saint-Lys a fait une demande de subvention en cours d'instruction.

La crise que nous traversons et les mesures sanitaires qui se succèdent nous amènent à repenser nos modes de consommation et à favoriser les circuits courts, une véritable occasion pour découvrir ou redécouvrir nos entreprises locales !



Retrouvez en un même lieu l'ensemble des acteurs économiques de la commune

# La publicité locale se réglemente

En mars 2018, la commune de Saint-Lys a lancé, après délibération du Conseil municipal, l'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP). Ce document permettra de régir le droit d'affichage sur le territoire communal. Trois types de dispositifs seront concernés : la publicité, les enseignes et les pré-enseignes.



**D**ocument aux enjeux multiples, devant accorder protection du cadre de vie, liberté d'expression et nécessités économiques, le RLP est soumis à une procédure réglementaire avec des modalités de concertation associant habitants, associations locales, commerçants, entreprises et toutes les personnes concernées jusqu'à

## DÉFINITIONS :

. Une enseigne est une inscription, forme ou image apposée sur un immeuble ou un terrain et relative à l'activité qui s'y exerce.

. Une pré-enseigne est une inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble ou d'un terrain où s'exerce une activité déterminée.

. Une publicité est une inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention.

l'arrêt du projet. A cet effet, un registre de concertation est notamment disponible à l'accueil de la mairie pendant toute la durée de la procédure.

## LES OBJECTIFS POURSUIVIS

- Protéger le cadre de vie des Saint-Lysiens ;
- Répartir de façon harmonieuse l'ensemble des dispositifs publicitaires tout en respectant le patrimoine architectural, paysager et environnemental (en cohérence avec la qualité demandée aux abords des monuments historiques) ;
- Améliorer la réactivité face aux infractions au cadre réglementaire : l'approbation d'un RLP transfère automatiquement le pouvoir de police du préfet au maire.

Le diagnostic réalisé par Urbactis, le bureau d'études qui accompagne la commune dans la rédaction du RLP, est consultable sur le site internet de la commune.

Ce dernier indique notamment qu'à ce jour, les enseignes et les publicités installées sur la commune présentent une forte disparité en matière de qualité, de matériaux et de taille. Certains dispositifs s'insèrent de manière qualitative dans leur environnement et d'autres ne respectent pas le règlement national encadré par le code de l'environnement.

La mise en place du RLP va permettre d'instaurer des règles plus

restrictives que la réglementation nationale sur certaines zones à enjeux pour la commune, et la récupération du pouvoir de police par le maire permettra de les faire appliquer.

## PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU RLP

- 1 – Délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration du Règlement Local de Publicité, fixant les objectifs et les modalités de concertation.
- 2 – Diagnostic, définition des orientations et rédaction du projet de Règlement Local de Publicité
- 3 – Débat du conseil municipal sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité
- 4- Concertation des personnes publiques associées (PPA), des parties prenantes et réunions publiques. Bilan de la concertation.
- 5- Délibération du conseil municipal arrêtant le projet de Règlement Local de Publicité + consultation pour avis des PPA (personnes publiques associées)
- 6- Enquête publique et rédaction du RLP définitif
- 7- Délibération du conseil municipal approuvant le Règlement Local de Publicité

Le conseil municipal du 25 janvier 2021 a délibéré sur le Règlement Local de Publicité. A cette occasion, les élus ont débattu sur les orientations générales du projet.

# Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) élu ce 5 février 2021

Les jeunes Saint-Lysiens étaient appelés aux urnes dans les établissements scolaires (écoles, collège, lycée) et à l'espace jeunes du 25 janvier au 05 février 2021 pour élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal des jeunes. Les propositions et la liste des candidats étaient affichées dans les différents lieux de vote.

Réunissant pour deux ans un groupe d'enfants de 10 à 20 ans, cette instance développe l'esprit civique des jeunes élus tout en leur offrant l'opportunité d'agir et de conduire des projets collectifs. Et les idées ne manquent pas !

Ils sont accompagnés dans leur mission par un animateur de la MJC Centre social et des élus de la commune.

Les jeunes élus sortants sont aussi allés au bout de leur mandat en organisant l'élection de leurs successeurs. Un immense merci à eux. Nul doute qu'ils appréhendent désormais mieux le fonctionnement de la commune et resteront à jamais marqués par cette expérience durant laquelle ils ont pu participer à la vie de la cité, ses commémorations et réaliser quelques événements et actions pour les Saint-Lysiens.

**Seize nouveaux Jeunes Conseillers Municipaux**, 2 lycéens, 1 collégienne et 13 élèves de CM2, prennent maintenant leur suite et vont s'investir durant deux ans. Les conditions sanitaires n'ont pas permis la cérémonie d'investiture comme habituellement mais nous aurons rapidement l'occasion de les féliciter lors de la première séance plénière du CMJ.



Ensuite, si les mesures sanitaires le permettent, un séminaire sera organisé au courant de l'année avec les jeunes élus afin de faire connaissance. Ce séminaire aura également pour objectif de présenter plus concrètement ce qu'est un CMJ et de démarrer une phase de réflexion sur les actions à mener.

Merci aussi aux quatre jeunes qui se sont présentés mais n'ont pas été élus pour leur engagement citoyen. Ils pourront s'investir pour et auprès des jeunes à travers les activités et programmes jeunesse. Ils pourront, après vote du Conseil Municipal des Jeunes, être cooptés pour participer sans droit de vote. Félicitations aux nouveaux élus du Conseil Municipal des jeunes : Bastié Jade, Lozano Lana, Ougra Chayma, Di Meglio Deynis, Espinosa Eva, Claudeon Lina, Valette Enea, Even Lilou, Lassausaie Lola, Sadaoui Emma, Gisselmann Crystal, Mercher Aaron, Ourabah Hugo, Carrera Alexis, Rombauts Thomas, Dupouy Elina.

## Mettre les Saint-Lysiens à l'honneur !

Saint-Lys le Mag souhaite faire appel à VOUS pour enrichir le journal afin qu'il soit encore plus le Vôtre !

Vous pouvez proposer des articles sur des Saint-Lysiens qui sont animés par une passion soit au niveau de la pratique de leurs loisirs, soit de leur métier, ou bien encore des gens ordinaires avec des histoires extraordinaires...

Vous n'osez pas écrire, mais vous avez des idées, contactez-nous et nous viendrons.

Envoyez votre article ou votre demande d'accompagnement à l'adresse mail suivante : [communication@saint-lys.fr](mailto:communication@saint-lys.fr)

Le comité de rédaction se réserve le droit de sélectionner les articles les plus pertinents présentant un intérêt pour l'ensemble des lecteurs du magazine municipal.

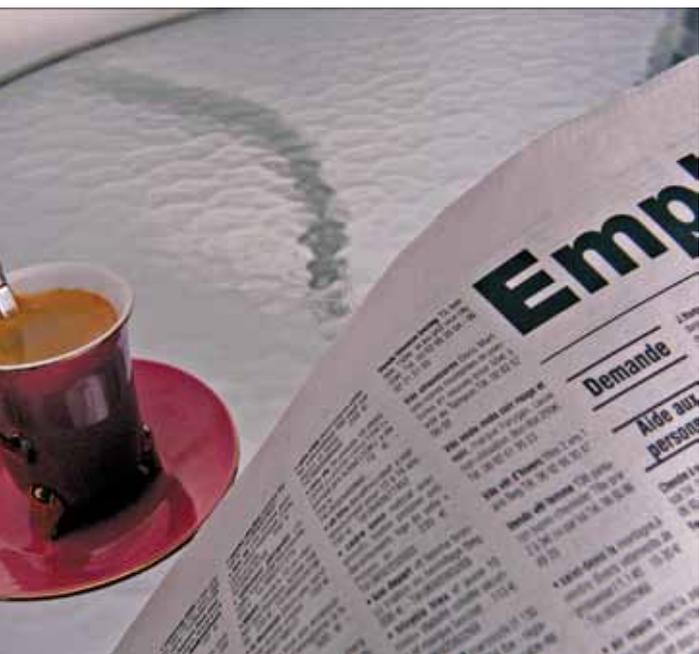
## Don du sang

Une collecte est organisée à Saint-Lys le lundi 29 mars de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 à l'Espace Gravette. Malgré le couvre feu, vous êtes autorisé à vous déplacer pour donner votre sang après 18h. Au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » sur l'attestation de déplacement. Ensemble, continuons à sauver des vies !

EMPLOI

# Café Info Emploi

Fort de leur succès, les rendez-vous « Café Infos Emploi » reprennent et se tiennent tous les mois de 9h30 à 11h à la médiathèque de Saint-Lys.



Le but de ce rendez-vous (gratuit) est de permettre à des demandeurs d'emploi de se retrouver, dans un climat d'écoute et de bienveillance, pour instaurer une dynamique de groupe.

Participer au Café Info Emploi c'est :

- Partager des informations sur le marché du travail
- Bénéficier de l'effet miroir et de l'entraide du groupe
- Faire le point sur les derniers événements de sa recherche d'emploi
- S'entraîner par des exercices de mises en situation (ateliers CV, lettre de motivation, simulation d'entretien...)
- Organiser en fonction des besoins du groupe, des interventions ciblées de partenaires

- Et bien sûr : café, convivialité et confidentialité sont toujours au rendez-vous.

Inscriptions et Informations auprès de Mme Perettoni (conseillère en insertion professionnelle) au CCAS, 16, rue du 11 novembre 1918 – 31470 Saint-Lys  
05 62 14 73 60

[y.perettoni@saint-lys.fr](mailto:y.perettoni@saint-lys.fr)

## DU CHANGEMENT À LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Depuis le 16 décembre dernier, la branche famille de la Caf a remplacé l'ensemble des numéros de téléphone mis à la disposition de ses publics.

Jusqu'à maintenant, chacune des Caf disposaient d'un numéro commençant par «0 810 », long et difficile à retenir.

Depuis le 16 décembre 2020, les 101 numéros des Caf sont remplacés par un numéro de téléphone unique accessible partout en France et dans les Dom : **le 3230**.

Après avoir composé le 3230, il vous suffit de renseigner le numéro de votre département pour joindre directement la Caf à laquelle vous êtes affilié.

Par ailleurs, un autre numéro unique est dédié aux pensions alimentaires : **le 3238**.

Ces nouveaux numéros de téléphone sont au coût d'un appel local.



# Bourse au permis de conduire pour les 18 -25 ans

## DES DIFFICULTÉS À FINANCER

**LES CRITÈRES :**

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Avoir obtenu le code de la route
- Habiter la commune de Saint-Lys depuis au moins 1 an

**TU REMPLIS TON DOSSIER DE CANDIDATURE**



**PASSAGE DE TON DOSSIER DEVANT UN JURY**



## TON PERMIS ?



**UNE VOLONTÉ DE T'IMPLIQUER DANS TA COMMUNE ?**

La ville de Saint-Lys peut t'aider à hauteur de 500 € !

En contrepartie d'un engagement citoyen.

INFOS : CCAS  
16 rue du 11 novembre 1918  
Tél. : 05 62 14 73 60  
y.perettoni@saint-lys.fr



**LA VILLE VERSE DIRECTEMENT LA BOURSE DE 500 € À L'AUTO-ÉCOLE**



**TU EFFECTUES 21 HEURES D'ENGAGEMENT CITOYEN**



**SIGNATURE D'UNE CHARTE ENTRE TOI, L'AUTO-ÉCOLE ET LA VILLE**



Nombre de jeunes et d'adultes ne peuvent accéder à l'emploi faute de moyen pour se rendre sur leur lieu de travail. Le CCAS de Saint-Lys a donc décidé de mettre en œuvre le dispositif « Bourse au permis de conduire » sur la commune en échange d'heures d'engagement citoyen.

Pour toutes informations, contactez Mme Perettoni (conseillère en insertion professionnelle) au CCAS, 16, rue du 11 novembre 1918 – 31470 Saint-Lys  
05 62 14 73 60  
y.perettoni@saint-lys.fr

## Maintien du lien social

Le Centre Communal d'Action Sociale prend régulièrement des nouvelles des personnes vulnérables, fragilisées par le contexte actuel, afin de les rassurer et de s'assurer qu'ils n'ont besoin de rien. Les bénévoles toujours actifs sont mobilisés pour leur venir en aide.

Merci également aux bénévoles qui aident les médecins et les infirmières sur le site de vaccination Covid-19 au Moulin de la Jalousie.

La Préfecture a mis à la disposition du CCAS 1000 masques jetables à distribuer aux personnes en difficulté accompagnées par leur service.



## MÉDIATHÈQUE

# La culture pour tous

Avec près de 2 000 adhérents, la médiathèque Albert Camus est l'un des établissements publics les plus fréquentés de notre commune. Présentation d'un lieu essentiel de la culture à Saint-Lys, qui évolue en proposant toute une palette de services et d'activités.

## DES DOCUMENTS À EMPRUNTER OU À CONSULTER

Romans, bandes dessinées, mangas, mais aussi... livres sur l'histoire, la géographie, les sciences..., revues, partitions, CD, DVD, « livres CD » à écouter : la médiathèque gère environ 25 000 documents ! L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Poussez les portes et venez prendre le temps de lire ou de feuilleter un magazine. Un abonnement annuel permet d'emprunter des documents à domicile pour une durée de trois semaines. Chaque année, la médiathèque renouvelle ses collections : achats mensuels, dons. Elle retire les ouvrages qui n'ont pas trouvé leur public, soit en les proposant gratuitement aux usagers de la médiathèque, soit en les donnant aux écoles ou à des associations. Seuls les documents en mauvais état ou obsolètes sont recyclés.

## DES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des activités variées : rencontres, lectures, expositions, concerts, animations...

Les plus petits sont choyés avec les « bébés lecteurs » (jusqu'à 3 ans, un mercredi par mois), les séances « Raconte-moi une histoire » (un samedi par mois, pour les 3-6 ans).



Un samedi par mois, « Raconte-moi une histoire » pour les 3-6 ans



Pour les adultes, la médiathèque vient de lancer les « Échanges gourmands ». Tous les deux mois, elle vous propose de vous retrouver autour d'un goûter et d'un thème pour parler d'œuvres et d'artistes qui vous ont marqués. Elle vous invite :  
 - en janvier à « La nuit de la lecture »,  
 - en mars à « La semaine de la presse »

### DES CONSEILS PERSONNALISÉS

Musique, cinéma, littérature : les bibliothécaires de la médiathèque Albert Camus sont à votre disposition pour vous présenter les dernières nouveautés, Coups de coeur, animations. Elles vous conseilleront dans vos recherches. Informations à retrouver sur la

Au rez-de-chaussée, l'espace jeunesse avec des albums, CD, romans, bandes dessinées et mangas.

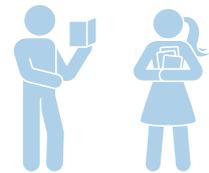


*Appréciée par les Saint-Lysiens, la médiathèque Albert Camus est plus qu'un lieu de culture, de découverte et de loisirs. Elle est un lieu de rencontre et de partage qui séduit tous les publics. Un acteur privilégié de la vie de notre commune.*

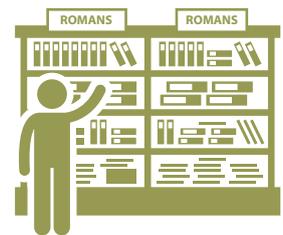
Fabrice Planchon, premier adjoint au maire délégué à la politique culturelle.

et au « Printemps des poètes »,  
 - en juin à la « Fête de la musique »,  
 - en septembre aux « Journées du patrimoine »,  
 - en novembre au « Salon du livre » qui fête cette année son 30e anniversaire. Toutes ces animations sont gratuites ! Pensez cependant à vérifier si elles sont sur réservation...

page Facebook de la commune et depuis peu sur celle de la médiathèque : @MediathequeSaintLys  
 Accueillir les enfants à la bibliothèque, les familiariser à la lecture, à la musique... leur donner envie de revenir dans ce lieu riche en découvertes, est un objectif important des bibliothécaires. Deux jours par semaine, les agents de la médiathèque reçoivent les



**1 900**  
ADHÉRENTS



**25 000**  
DOCUMENTS  
(LIVRES, MAGAZINES, CD, DVD)



**30 000**  
PRÊTS PAR AN

élèves des classes maternelles. Les petits peuvent écouter une histoire et, comme les grands, emprunter un album.

## DES ESPACES POUR TRAVAILLER OU SE DÉTENDRE

Répartie sur deux niveaux, la médiathèque offre de multiples espaces :

- au rez-de-chaussée, l'espace jeunesse avec des albums et CD pour les plus petits, romans, bandes dessinées et mangas. Un coin a été spécialement aménagé afin de pouvoir lire des histoires aux tout petits. On y trouve également les romans pour adultes et les DVD.

- l'étage est dédié aux documentaires, à la bande dessinée et à la musique. Il propose aussi un fond d'ouvrages régionaux. Les ados peuvent également s'y retrouver, dans un espace spécialement aménagé pour eux.

Des tables sont à disposition pour travailler au calme, faire des recherches, préparer un exposé ou réviser ses examens.



▲  
*L'étage est dédié aux documentaires, à la bande dessinée et à la musique*

## Réouverture de la Médi@TIC

La « Médi@TIC » est un espace numérique qui offre au public un point d'accès à internet. Située derrière la Médiathèque, on y accède par le jardin public du « 12 juin 1944 – Maquis de Saint-Lys ».

La « Médi@TIC » a aussi pour mission d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives via l'outil numérique.

L'espace est ouvert au public le jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. En raison de la situation sanitaire, l'accès se fait actuellement uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 05 62 23 76 77 (laisser un message si nécessaire) ou par courriel à [mediatic@saint-lys.fr](mailto:mediatic@saint-lys.fr).

## PRATIQUE

**Médiathèque Albert Camus,**  
1 bis, rue du Presbytère - CS 60027 - 31470 Saint-Lys

Téléphone : 05 62 23 76 05

Courriel : [mediatheque@saint-lys.fr](mailto:mediatheque@saint-lys.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Mardi : 9h30 - 12h30 / 16h00 - 19h00,  
Mercredi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 18h00,  
Jeudi et Vendredi : 16h00 - 18h00,  
Samedi : 10h00 - 12h30. Fermée le samedi en juillet et août.

### Tarifs de l'abonnement annuel

Gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans.

Pour les habitants de Saint-Lys : 6,00 € pour les personnes de plus de 16 ans, 10,00 € par famille (avec 2 adultes minimum).

Pour les personnes ne résidant pas à Saint-Lys : 10,00 € pour les personnes de plus de 16 ans, 15,00 € par famille.

### Boîte « retour de livres »

En dehors des heures d'ouverture de la médiathèque, une boîte « retour de livres » est à disposition des adhérents, square du 12 juin 1944 - Maquis de Saint-Lys (à 10 mètres de la médiathèque).

## LA MÉDIATHÈQUE DEPUIS CHEZ VOUS

Une fois connecté à l'adresse suivante : <https://saint-lys-pom.c3rb.org/>, vous pouvez :

- faire une recherche sur le catalogue des ouvrages de la médiathèque (par titre, auteur, sujet, éditeur) ;
- vérifier la disponibilité d'un ouvrage ;
- accéder à votre dossier d'abonné pour consulter la liste des documents empruntés et leur date de retour, prolonger vos prêts de 10 jours, réserver un ouvrage.

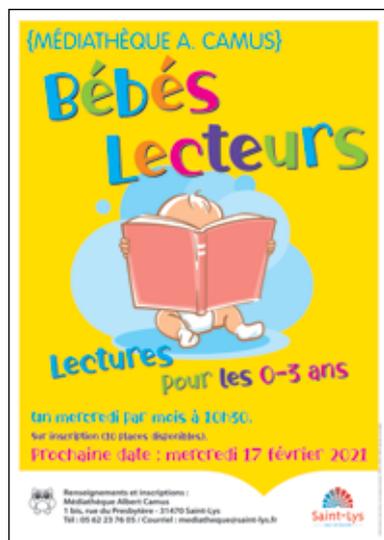
## UN BOUQUET NUMÉRIQUE GRATUIT

La médi@thèque numérique est un service du Conseil départementale de la Haute-Garonne. Elle propose aux personnes inscrites à la médiathèque un accès libre et gratuit 7j/7 :

- livres, magazines et journaux, films, formations, cours de langues, soutien scolaire, conférences, musique, yoga, arts plastiques...

- espace sécurisé pour les enfants

de moins de 10 ans.  
L'accès aux documents se fait en streaming sur ordinateur, smartphone ou tablette.  
Rendez-vous sur <http://media31.mediatheques.fr> pour vous inscrire.



◀ *Un mercredi par mois, les enfants de moins de 3 ans peuvent écouter des histoires dans le cadre des « bébés lecteurs »*



▲ *Au rez-de-chaussée, un coin a été spécialement aménagé afin de pouvoir lire des histoires aux tout petits.*

## PARTAGEONS LA CULTURE !

Pour faciliter l'échange et la circulation des livres, les habitants de Saint-Lys disposent de deux boîtes à livres pour échanger leurs ouvrages personnels. L'une se trouve derrière l'église dans la statue du Saint-Julien, l'autre est implantée au rond-point de la Zac du Bouquet («Homme papillon» route de Muret).

Le principe : déposer ou retirer un livre, à tout moment de la journée, sept jours sur sept.

« Encourager la lecture, favoriser le partage de livres, l'échange de ses coups de cœur littéraires, voilà l'idée et l'effet des boîtes à livres » constate Corinne Laye, conseillère municipale en charge de la culture. Prochainement, à l'initiative du Conseil de Sages, une troisième boîte à livre, aménagée dans une ex-cabine téléphonique, sera implantée sur la commune.



## La médiathèque se lance sur les réseaux sociaux.

Une nouvelle page Facebook dédiée à la médiathèque Albert Camus vient d'être créée. Un espace de partage et d'expression où vous trouverez entre autres les coups de cœur des bibliothécaires et les nouveautés littéraires. Pour ne rien rater de l'actualité de votre médiathèque, abonnez-vous à la page Facebook : <https://www.facebook.com/MediathequeSaintLys>  
N'hésitez pas à partager sur vos réseaux.

## Mesures sanitaires

En raison de l'épidémie de coronavirus, plusieurs mesures sanitaires ont été mises en place.

Rendez-vous : La Médiathèque est ouverte au public sur rendez-vous : au 05.62.23.76.05 ou par mail [mediatheque@saint-lys.fr](mailto:mediatheque@saint-lys.fr) (maximum de 6 adultes en même temps).

Retour des documents : Mise en quarantaine des documents pendant trois jours.

Mesures d'hygiène : Port du masque obligatoire à partir de 6 ans, lavage des mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée.

Animations : Sur réservation car jauge limitée (Bébés lecteurs, raconte-moi une histoire, Echanges gourmands...).

LECTURE

# Coups de Cœur

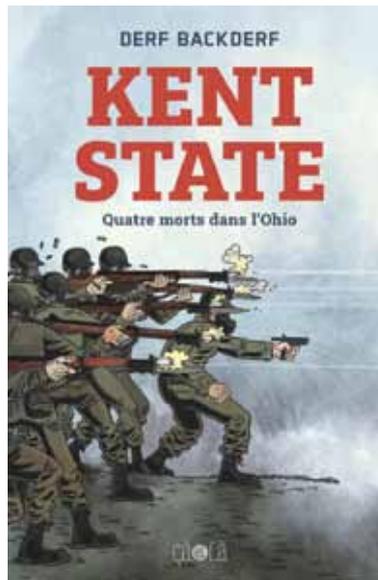
Voici quelques titres que les bibliothécaires ont aimés et souhaitent vous faire partager. Vous pouvez emprunter ces livres à la médiathèque Albert Camus. Bonne lecture !



## LE DIT DU MISTRAL

Roman adulte d'Olivier Mak-Bouchard  
Éditeur : Le tripode

Voilà un roman qui sent bon la Provence et le parlé chantant ! Bercés par des légendes et expressions bien propres à la région des lavandes, on se laisse réchauffer le cœur par les amitiés naissantes et titiller par un mystère archéologique que l'on crève d'envie d'élucider. Le Dit du Mistral est un petit « page turner » assez original, mais plus que tout : c'est une lecture qui fait du bien !

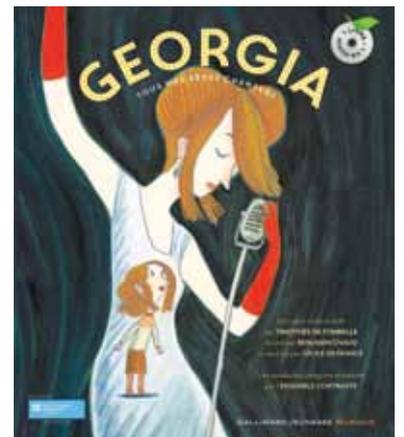


## KENT STATE : QUATRE MORTS DANS L'OHIO

Bande dessinée anglo-saxonne adulte de Derf Backderf  
Éditeur : Ça et là

Kent State est un récit graphique poignant, détaillé et ultra-documenté relatant les faits tragiques survenus en 70 sur un campus de l'Ohio, lors d'un rassemblement étudiant contre la guerre du Vietnam.

Que l'on accroche ou non aux traits particuliers de Backderf, son travail reste minutieux et glaçant de lucidité sur la suite d'évènements qui mèneront à un dénouement tragique et inéluctable... D'autant plus effrayant que cette chronique fait écho à l'actualité américaine, entre les émeutes du Capitole et les abus de force lors des rassemblements Black Lives Matter. Très intéressant, et surtout bouleversant !



## GEORGIA TOUS MES RÊVES CHANTENT

Conte musical écrit par Timothée de Fombelle, racontée par Cécile de France, illustré par Benjamin Chaud, chansons interprétées par une pléiade d'artistes d'Alain Chamfort à Amandine Bourgeois (Livre-Cd)  
Éditeur : Gallimard jeunesse

Un conte aux allures de comédie musicale avec des personnages hauts en couleur, de ceux qui aident à grandir et à dépasser les plus grandes peurs.

Un régal à tout point de vue (plaisir des yeux et des oreilles)



## LA PETITE CASSEROLE D'ANATOLE

Album jeunesse de Isabelle Carrier  
Éditeur : Bilboquet

Un gros coup de cœur pour cette autrice, illustratrice dont les personnages tout en rondeur et pastel parlent aux plus petits de leurs émotions et questionnements.

Sélection proposée par la Médiathèque Albert Camus

SECONDE GUERRE MONDIALE

# Les enfants réfugiés à Saint-Lys durant la Guerre 1939/1945

Dans les archives de la ville de Saint-Lys, se trouvent des listes qui nous font, tout à coup, prendre conscience d'un Saint-Lys dont personne ne se souvient.



▲  
L'ancien groupe scolaire fut ouvert pour la rentrée scolaire de 1912. Il comprenait cinq classes en rez-de-chaussée. À l'étage, étaient aménagés les appartements des instituteurs et institutrices.

Voilà quatre-vingt-un ans, l'offensive allemande, contre le Bénélux puis la France, lance des millions de civils sur les routes. C'est la débâcle, ou ce que les historiens nommeront « l'Exode de juin 1940 ». Par milliers, ces réfugiés parviennent à Toulouse. Les autorités préfectorales sont débordées et cherchent partout des solutions d'hébergement. C'est ainsi qu'un nombre important de réfugiés arrivent à Saint-Lys et, parmi eux, des enfants. Les archives recèlent des listes établies par les instituteurs, les institutrices des écoles publique et privée confessionnelle de la commune.

## 50 ENFANTS RÉFUGIÉS

Vingt-trois enfants sont scolarisés à l'école publique qui se trouve dans le bâtiment de l'actuelle médiathèque, vingt-quatre sont inscrits à

l'école privée de filles tenue par les religieuses, rue Louis-de-Marin. Ce sont donc pratiquement cinquante enfants qui arrivent à Saint-Lys, mais d'où viennent-ils et que nous apprennent les trésors d'archives de notre ville ?

On parle d'élèves réfugiés de Marseille et de Lorraine, mais l'origine de ces réfugiés va au-delà de ces deux localisations. Certes, l'un vient de Strasbourg en passant par Marseille, signale l'instituteur, vingt-et-un viennent des Bouches-du-Rhône et, avec eux, quatre qui sont nés dans la région d'Oran en Algérie, un à Bizerte en Tunisie. Trois filles et huit garçons sont originaires de Vic-sur-Seille en Moselle, deux de Meurthe-et-Moselle, un du Rhône, un de la Côte-d'Or, cinq élèves viennent de Paris. Enfin, pour deux enfants de l'assistance publique, nous ignorons leur lieu de naissance.

Nos archives conservent la liste des familles qui ont accueilli ces élèves réfugiés, souvent pour toute la période de la guerre. Nous y retrouvons nombre de noms familiers aux anciens Saint-Lysiens. Cependant, le souvenir de ces pitchouns s'est effacé de nos mémoires.

## DES ROUMAINS ET DES RUSSES

Grâce à un autre document recensant les étrangers en juin 1943, nous savons que deux de ces enfants sont Roumains et de confession israélite, Benoît et Claire Gherchanoc. Ils ont échappé, comme leur mère Rivea, aux rafles.

Les listes scolaires ne parlent pas de religion mais les registres établis pour la Préfecture, à partir d'octobre 1940 doivent obligatoirement renseigner la religion de tous, Français comme étrangers. C'est le cas des enfants Pérelmuter, Janine et Michel, qui sont russes et orthodoxes.

Ces enfants étaient là en 1940, ils le seront encore en 1944 lors d'un dernier recensement des étrangers.

Au moment où se posent tant de questions sur l'immigration, regardons en arrière et voyons comment les familles de Saint-Lys ont su accueillir ces élèves pendant les quatre années de tourmente et de disette que furent ces années de guerre. Et au-delà, les deux cents adultes étrangers venus de partout qui trouvèrent refuge chez nous, mais cela fera l'objet d'un prochain article.

Marc BOUHOURS.  
Habitant de Saint-Lys.  
Enseignant en histoire-géographie.

## ENVIRONNEMENT

# Le compostage, une solution pour réduire et valoriser les déchets

Le compostage est un processus biologique qui permet de réduire le volume d'ordures ménagères mais surtout d'enrichir son jardin à moindre frais. Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter ces quelques règles simples.

## Quels déchets composter ?



### Dans la cuisine

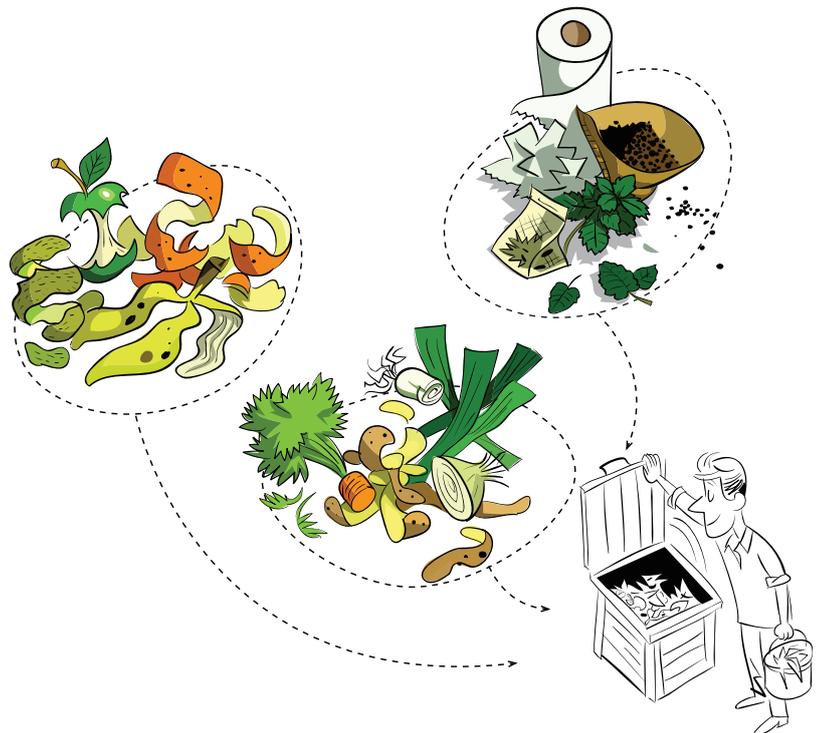
Fruits et légumes (épluchures, fanes, restes cuits ou crus, produits abîmés ou pourris), pain, pâtes alimentaires et riz (exempts de matière grasse ou de sauce), sachets de thé ou de tisane, filtre à café en papier, marc de café, coquilles d'œufs.

### Dans le jardin

Feuilles mortes (en petite quantité), déchets du potager, tonte (en petite quantité), paille, foin, fleurs fanées, branchages et tailles de haie broyés ou coupés en petits tronçons, mauvaises herbes (séchées de préférence)

### Dans la maison

Papier journal (en lamelles), essuie-tout, boîtes d'œufs en carton, carton non imprimé, litière des animaux herbivores (lapin, hamster...)



### Dans la cuisine

Viande et poisson (ainsi que les os et arêtes), produits laitiers, croute de fromage, huiles et graisses, noyaux d'avocats, de pêches et autres, coquilles d'huîtres, moules...

### Dans le jardin

Mauvaises herbes en graines, plantes ou feuilles malades, végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (résineux, thuya...), plantes traitées chimiquement, grosses tailles ou branches non broyées.

### Dans la maison

Cartons imprimés, tissus, magazines et prospectus couleurs, sacs d'aspirateur, couches, bouchons en liège, mégots de cigarette, litières de chat

Attentif à la protection de l'environnement et à la réduction des déchets, le Murtain Agglo aide les habitants de maisons individuelles à s'équiper de composteurs. Il propose un composteur en bois de 400 litres au prix de 25,50 €. Pour plus d'information : 05 34 46 30 50

## De bons gestes pour un bon compost



**Varié les déchets**  
50% de matière sèche et rigide + 50% de matière humide à décomposition rapide



**Maintenir une humidité constante**



**Aérer le compost en le mélangeant régulièrement**



**Équilibrer matériaux fins et grossiers**

JARDINAGE

# Les plantes à bulbe, saison après saison

Si les plantes dites «bulbeuses» sont faciles à cultiver, elles se renouvellent aussi année après année dans votre jardin. Suivez ces quelques conseils pour réussir leur plantation.

## BULBE D'AUTOMNE OU DE PRINTEMPS ?

- Les bulbes d'automne sont plantés en automne (de septembre à novembre) pour fleurir au printemps suivant. C'est le cas des tulipes, des narcisses ou jonquilles, des jacinthes, des muscaris, des anémones, des perce-neige, des crocus, des arums...

- Les bulbes de printemps sont plantés au printemps (avril/mai) et vont fleurir de la fin de l'été à l'automne. C'est le cas des colchiques, dahlias, nérines, cyclamens...

## COMMENT PLANTER DES BULBES ?

1. Préparez la zone à planter en désherbant et nettoyant
2. En pot, disposez une couche de billes d'argile et recouvrez de terreau
3. Enfoncez les bulbes sous terre de trois fois leur hauteur, pointes vers le haut
4. En automne, il n'est pas nécessaire d'arroser, au printemps si !

## QUE FAIRE UNE FOIS LA FLORAISON TERMINÉE ?

Il existe deux types de bulbes :

- Pour les bulbes qui restent en place, vous n'avez pas besoin de les arracher une fois les fleurs fanées. Il suffit de les couper à ras une fois les fleurs et feuilles entièrement sèches. Cette étape est cruciale car c'est le dessèchement de tout le feuillage qui permet la ré-

génération du bulbe et donc sa prochaine floraison.

- Pour les bulbes qu'il convient de déterrer car ils ne supportent pas le gel ou parce que leur floraison s'amenuise, attendez également que le feuillage soit sec. Voici la marche à suivre :

1. Arrachez les bulbes à l'aide d'une fourche-bêche
2. Laissez-les ensuite sécher au soleil durant toute une journée.
3. Coupez le feuillage et les racines avant de les broser.
4. Conservez-les dans une caisse en bois, dans un endroit sec, frais et à l'abri de la lumière
5. Vous pourrez les replanter au printemps ou à l'automne suivant.



▲ La plante bulbeuse, comme ici le dahlia, est une fleur un peu particulière puisqu'elle est capable de se régénérer annuellement : avec un peu d'entretien, vous aurez le plaisir de voir la fleur se reformer tous les ans.

Article  
proposé par  
le Service  
espaces verts  
de la ville



◀ Toutes les semaines, des cours sont proposés sur YouTube avec des vidéos de karaté enfants, karaté adultes, body training et bien sûr body karaté

### KARATÉ

## Des nouvelles du SLO Karaté

**M**algré une saison 2020/2021 très compliquée, pandémie oblige, le SLO KARATE se veut quand même très actif. Le bureau et les coachs restent mobilisés pour garder le contact avec leurs adhérents(es). Toutes les semaines, Monia et Lilian sont présents sur YouTube au travers de vidéos de cours : karaté enfants, karaté adultes, body training et bien sûr body karaté.

De plus l'arrêté municipal qui court jusqu'au 27 février permet au SLO KARATE d'utiliser le parking du Cosec le samedi après-midi pour le plus grand bonheur de passionnés tout heureux de se retrouver, aux bons soins de Monia et Lilian, pour des circuits training et du body karaté, ceci bien sûr, dans le respect des gestes barrières.

Le club a aussi mis, pendant cette période, l'accent sur la formation pour commencer à préparer la relève. Baptiste dans le cadre de son BPJEPS APT participe aux cours de karaté et Body Training et Leeloo aux cours de body karaté.

A ce jour nous ne pouvons pas encore confirmer que les « 24h de body karaté », événement national, pourront se tenir en novembre ou si le club devra les repousser de quelques mois. Cet événement a été créé à St lys il y a dix ans et les dirigeants du club souhaitent qu'il reste sur la commune. Or, en plus de la crise sanitaire, les travaux de modernisation et d'agrandissement du Cosec posent questions. Si report il devait y avoir, ce serait en quelque sorte reculer pour mieux sauter, le bureau réfléchit déjà à une date pour offrir au plus grand nombre des "24h" encore plus grandioses.

Enfin comme tous les clubs de sports ou associations le SLO KARATE attend avec impatience la reprise de ses activités en présentiel et sans aucune contrainte, réactiver le lien social, retrouver la convivialité et pratiquer, tel est le vœux de tous ; le bureau est prêt, les coachs sont dans les starts, nous n'attendons que le feu vert des autorités.

Toute l'équipe du SLO KARATE présente à toutes et tous ses meilleurs vœux pour 2021, prenez soin de vous.

Retrouvez le SLO KARATE sur :  
Facebook : SLO Karate Saint Lys  
Instagram : slo\_karate\_st\_lys  
You tube : SLO karate ST lys

JUDO

# Le SLO Judo en vision



Après une reprise en septembre 2020, et suite aux directives gouvernementales et fédérales dues à la crise sanitaire, la section judo a dû s'adapter afin de garantir la sécurité de pratique de ses adhérents.

Un protocole strict : virucide sur les tatamis entre chaque cours, gel hydro alcoolique sur les mains et aux pieds, distanciation sociale, masque obligatoire pour accéder au dojo, et en janvier 2021 la pratique sans contact.

Afin de garder le lien avec ses adhérents et en raison de la fermeture des dojos, des cours de judo en visio et des vidéos sont actuellement mis en place pour toutes les tranches d'âge.

Les dirigeants de la section judo et ses professeurs sont toujours prêts pour relever de nouveaux défis, et continueront d'œuvrer pour un judo ou le slogan est «entraide et prospérité mutuelle»

PÊCHE

## AAPPMA

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Saint-Lys (AAPPMA) annonce que des lâchers de truites seront effectués les 13 mars, 03 et 17 avril ainsi que le 8 mai 2021 sur les lacs de Saint-Lys et l'Espèche. La carte de pêche est obligatoire pour pêcher dans ces plans d'eau. Elle est en vente au magasin Bricomarché de Saint-Lys et au Tabac Presse de Sainte-Foy-de-Peyrolières ainsi que par internet sur <https://www.cartedepeche.fr/>.



D'autre part un concours sera effectué le 25 avril 2021 au lac de Saint-Lys avec un lâcher de 50kg de truites à condition que la situation sanitaire s'améliore.

Pour de plus de renseignements veuillez contacter le Président de l'AAPPMA au 06.33.15.17.56.

ACP

## Art, Culture et Patrimoine

Nous vous rappelons que notre livre « Mémoire en images, SAINT-LYS et ses environs » détaillé dans le précédent Mag, est en vente au prix de 18€60, ainsi que le livre « Histoire des communications avec le monde de la mer » au prix de 9€80 ; les personnes à contacter sont : Jacques Poncet (tél. 06.10.26.82.39) ou Claudie Himbert (tél. 05.61.91.73.60).

En fonction des prochaines directives gouvernementales relatives à la crise sanitaire, nous espérons pouvoir réaliser notre 8e marché gourmand et artisanal Fermalys du 1er mai, et réaliser le voyage « en Sud-Aveyron, en passant par le Viaduc » du 17 au 20 mai prochain. Bien entendu, nous reprendrons nos activités philatélie, scrabble et photo dès la réouverture des salles municipales. [acpsaintlys.org](http://acpsaintlys.org)

PEINTURE

## Peinture sur tissus

Personnalisez votre intérieur vos vêtements en pratiquant la peinture sur tissus (soie, coton, synthétique).

Venez nous rejoindre au sein de l'association dans une ambiance détendue et chaleureuse : le mardi de 14 à 17 heures - bâtiment des Glycines - salle 8 - 1er étage. Pour tout renseignement appelez le 06 33 96 69 75 à bientôt.





Les répétitions d'ensemble par petits groupes ont pu reprendre, dans le respect des règles sanitaires

MUSIQUE DE SAINT-LYS

# La version Junior à l'honneur

**A**vec son école de musique qui enseigne le solfège et la pratique d'instruments d'orchestre d'harmonie, la Musique de Saint-Lys propose aux plus jeunes de la musique d'ensemble sous la baguette de Marilynne Duluc.

Cette harmonie junior s'est produite pour la 1ère fois lors du concert de Sainte Cécile 2019.

Aujourd'hui, dans le respect des règles sanitaires, les répétitions d'ensemble par petits groupes ont pu reprendre.

Nous espérons pouvoir vous retrouver bientôt avec la Musique de Saint-Lys sur les scènes de nos villages dès que les activités culturelles auront repris.

Si vos enfants ou adolescents sont intéressés pour les rejoindre, n'hésitez plus.

Rendez-vous les samedis après-midi à la maison de la Musique rue des tilleuls à Saint-Lys pour plus d'informations de 14h30 à 15h30.

FAMILLE

## Vivre ensemble, ça s'apprend

**A**yant tenté plusieurs fois d'organiser sans succès un séminaire comment mieux communiquer en famille, ainsi que ce que les neurosciences dit sur l'éducation de l'enfant, je vais cette fois-ci tenter une autre formule. Au lieu de tenter de faire venir des personnes, me faire inviter, par exemple, à des cafés Parents des associations parents d'élèves, ou d'autres.

- Jour : Date selon votre disponibilité  
- Heure : 2 heures le soir ou le week-end

Titre de la manifestation : 3 sujets (gratuits) disponibles :

- «Mieux communiquer en famille (la communication non-violente)»
- «L'éducation de l'enfant à la lumière des neurosciences»
- «Comment gérer la colère, la peur et les pleurs de l'enfant ?»

- Lieu : Un café Parents au sein de votre association/organisme  
Organisé par : L'association «Vivre ensemble ça s'apprend»

Perny DIEUDONNÉ, 06 17 58 12 78  
[www.perny.fr/atelier-de-soutien-a-la-parentalite/](http://www.perny.fr/atelier-de-soutien-a-la-parentalite/)  
[www.l-approche-gordon-pour-un-monde-meilleur.fr](http://www.l-approche-gordon-pour-un-monde-meilleur.fr)

### Des mains pour le faire

Notre association est active et n'attend que la disparition de la COVID pour reprendre ses activités et vous retrouver toutes et tous avec grand bonheur. Patientons ....encore un peu ....

Nous voulons vous signaler que suite à une modification dans notre association, les personnes à contacter sont : Mme Newton A. : 06 74 98 94 17  
Mme Palis P. : 06 64 81 69 13, Mme Malric C. : 06 38 66 29 73.

Sur le site de la Mairie de St Lys une coquille s'est glissée et sur le fascicule, les informations sont imprimées depuis longtemps et donc ne sont plus à jour.

Merci d'avance de bien le noter !! Nous attendons de vos nouvelles ... Nous restons disponibles pour tout appel. A Bientôt

# Décibels monte en puissance !

Un nouveau nom, de nouveau locaux, ... et désormais une nouvelle direction collégiale de 6 membres pour Décibels.

« Cela s'est fait progressivement » explique Alexandre Azzola, fondateur de l'association. « Nous avons tout d'abord fait le constat que notre école était devenue une véritable école de musiques actuelles proposant des cours de basse, de piano, de chant et de comédie musicale en plus des cours de guitare. Il était donc légitime de changer de nom, et trouver des locaux plus adaptés à la pratique des musiques actuelles. » L'association finance en effet en moyen propre ses locaux situés dans la zone du Boutet. « Ensuite, le confinement a été pour nos adhérents l'occasion de se rendre compte que la musique était faite pour se partager, réveillant l'envie chez certains de s'impliquer activement dans le développement de nos activités»

Le nouveau bureau travaille donc activement à la définition du projet pédagogique et culturel de l'école. Ils seront présentés en détails lors de la prochaine AG, mais la nouvelle direction collégiale nous en brosse déjà les grandes lignes. « Nous souhaitons être en mesure de proposer dès que possible des spectacles de qualité à destination des habitants de St Lys » détaille Alexandra Stemer, nouvelle co-présidente de l'association. « C'est un moyen de faire rayonner notre école, contribuer au dynamisme local, mais aussi créer des souvenirs pour nos adhérents, notamment les plus jeunes» ajoute-t-elle. Et Nicolas Thuillier, lui aussi nouveau co-président de l'association de préciser « Produire des spectacles grands publics, mais aussi des productions numériques en ligne, voilà la finalité de l'apprentissage musical. Or cet apprentissage doit poursuivre sa structuration. Cela

va impliquer la mise en place de cours d'enseignement musical pour garantir une formation de qualité pour nos plus jeunes notamment ». Mais pas question que ces cours d'enseignement musical soient vus comme une contrainte. « Le digital va prendre toute sa place dans le projet » précise Jimmy Eschrich, co-président en charge du numérique. « Nous voulons que ces cours puissent se dérouler en ligne, en accès libre, pour que chaque élève les suive à son rythme au cours de la semaine. Nous réfléchissons donc dès à présent à la mise en place d'outils numériques adaptés».

## UN PROJET AMBITIEUX À FINANCER

Pour mener à bien ce projet, la nouvelle équipe devra trouver les fonds nécessaires aux investissements, matériels et humains. « Le Conseil Général reconnaît notre projet » précise Alexandre Azzola. « Des premières subven-

tions ont ainsi pu être débloquées rapidement de leur côté, d'autres sont en discussion, mais elles sont encore nettement insuffisantes pour couvrir les investissements nécessaires. Nous sollicitons donc la municipalité pour contribuer au projet car nous nous refusons de financer ce développement par une quelconque hausse des cotisations ».

Les articles des pages 24 à 29 ont été rédigés par des associations. Leurs contenus ne sauraient engager la responsabilité de la commune.



### DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

# Du nouveau chez « LIGHT'ING »



**T**out d'abord nous vous présentons notre nouvelle secrétaire « Sopéha » qui du haut de ses vingt ans à déjà un haut palmarès dans le monde de la mode, étant elle-même modèle et photographe.

Aujourd'hui « LIGHT'ING » vous accompagne dans le but d'un développement personnel à travers des activités artistiques, culturelles, photographiques et maintenant se développe dans le monde cinématographique.

L'association travaille actuellement sur un court métrage de science-fiction avec ses propres collaborateurs dans ce domaine. Le rôle de « LIGHT'ING » est de procéder à la recherche du profil adapté pour ce rôle, de préparer le casting, de manager l'acteur sur le lieu du tournage et d'établir une coordination entre les intervenants afin d'assurer un bon déroulement, c'est le rôle de la présidente Coralie Kirié en tant que Directrice Artistique et de Casting.

Dans le domaine photographique vous pourrez découvrir une exposition de quelques clichés des modèles de l'association dans les thèmes « une pose avec l'insouciance » et « black and white » à la médiathèque courant février 2021, dont les photographes sont « Emmanuel Lambert et Guy Lartigue ».

LIGHT'ING se projette pour 2022 et proposera un tout nouveau concours « Miss Maman Haute-Garonne » et n'oublions pas « Miss et Mister Saint-Lys » décalé pour 2022 en raison de la crise sanitaire.

Alors que vous vouliez découvrir un nouvel univers pour tout simplement reprendre confiance en vous et/ou que vous souhaitiez rejoindre l'équipe « LIGHT'ING » vous êtes les bienvenus ! Restez connectés.

Présidente : Coralie Kirié

Mail : [association.lighting@gmail.com](mailto:association.lighting@gmail.com)

Tél : 06.23.12.74.05 (laissez un message vocal).

### SLOGYM VOLONTAIRE

## L'arrivée des beaux jours et des belles énergies !

La zone de turbulence que nous traversons tous actuellement ne nous empêchera pas de faire redécoller les activités de notre association ! Le SLOGV reste connecté avec ses nombreux adhérents par mail, sur notre site internet et par le biais de notre page facebook. Nous avons bien évidemment hâte de pouvoir vous retrouver dans notre espace dédié, situé près de l'église, entre la médiathèque et l'Escalys, et en extérieur pour notre nouveau cours de marche nordique qui débutera au printemps avec un nombre limité d'adhérents pour répondre aux conditions sanitaires dans un premier temps. Dès que cela sera à nouveau possible, notre salle vous accueillera pour pratiquer vos activités favorites tel que l'actigym, la zumba, le pilâtes, la gym bien être ou encore la gym enfants. A l'image de Nathalie et Dominique qui nous font garder la forme à distance avec leurs cours en visio, nos dynamiques animateurs vous feront bouger et transpirer en rythme !

Pour suivre toutes nos actualités et vous tenir informés des horaires des cours et des tarifs, abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/slogv31/> ou consultez notre site internet [www.slogv.com](http://www.slogv.com).

Pour tout renseignement contactez-nous par mail [contact@slogv.com](mailto:contact@slogv.com) ou par téléphone au 06.63.59.06.75.

## Rendez-vous

**(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)**

### Secours Catholique

Une braderie est organisée tous les 1ers mercredi de chaque mois de 10 h à 17 h au 1, Rue du Béarn Saint-Lys.

Contact : Mme LAFONTAN, 06 32 85 25 31

### Pêche (AAPPMA)

Lâchers de truites les 13 mars, 03 et 17 avril ainsi que le 8 mai sur les lacs de Saint-Lys et l'Espèche. Concours le 25 avril 2021 au lac de Saint-Lys.

### Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

En raison des risques sanitaires liés à la Covid-19, nous ne savons pas à l'heure actuelle quelle forme prendra la cérémonie de commémoration qui se déroulera le vendredi 19 mars à 17h. Nous vous tiendrons informés en temps voulu des dispositions prises via le site internet et le facebook de la commune.

### Loto des Sapeurs Pompiers

Samedi 3 avril 2021 à 20h00. Salle de la Gravette.

Organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Lys.

### Floralys

Marché aux fleurs et aux plantes

Samedi 3 et dimanche 4 avril de 9h à 18h30. Place Nationale.

Entrée gratuite.

# FabLab

Les bénévoles initiateurs du projet «FabLab» et la MJC-CS, malgré les contraintes sanitaires du moment, font tout leur possible pour proposer un ensemble d'activités et de projets. Dans les conditions actuelles beaucoup des activités classiques d'un Fablab ne peuvent être envisagées. C'est ainsi !

Alors nous prenons le parti de penser à demain et à la façon de pérenniser un Fablab vivant, animé, ouvert à tous et bien équipé. Comment ? La Région Occitanie lance un cinquième appel à projets Fab-Région afin de continuer à encourager la création, l'extension et, la professionnalisation de fablabs sur tout le territoire. Nous avons constitué un dossier pour répondre à cet appel et ainsi préparer l'avenir. Nous espérons vivement être retenu.

## PROJETS EN COURS

- Un atelier «Jeunes» sur le thème «programmation de robots» avec en point de mire la participation à un concours prévu fin mars 2021 (8 jeunes inscrits),
- La préparation de cycles de formation et de sensibilisation aux outils numériques,

## UN FABLAB KEZAKO ?

C'est avant tout un lieu d'échange, de partage ouvert à tous. C'est un lieu où toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, sont mis à disposition pour concevoir et réaliser des projets, des plus simples aux plus ambitieux. Pour mieux comprendre ce qu'est un Fablab, le mieux reste de nous contacter pour en parler.

Pour toutes informations : [contact@fabdulys.fr](mailto:contact@fabdulys.fr) ou [contact@mjc-saintlys.fr](mailto:contact@mjc-saintlys.fr) ou <http://www.fabdulys.fr>



## Fête de la musique 2021 : la Ville de Saint-Lys lance un appel aux musiciens

Les artistes, professionnels ou amateurs, et tous les métiers de la culture connaissent, chacun le sait, une période difficile. Pourtant l'envie de se tourner vers demain, de retrouver le public et de repartager de beaux moments est plus forte que jamais.

Ainsi, le centre-ville de Saint-Lys s'anime à l'occasion de la Fête de la Musique, lundi 21 juin 2021, avec une énergie toute particulière. De 17h à 23h, de nombreux concerts seront proposés au sein des différentes scènes du centre-ville. Si vous souhaitez faire partie de la programmation, et ainsi pouvoir vous produire gratuitement sur scène, en centre-ville, inscrivez-vous via le site internet de la commune à partir du 1er mars en remplissant le formulaire (clôture des inscriptions : dimanche 2 mai 2021).

Vous êtes musiciens, chanteurs, danseurs amateurs ou semi-professionnels en groupe, ou en solo. Musiques du monde, musiques classiques, musiques contemporaines, musiques amplifiées, chanson française, reggae, pop-rock, rap et concerts jeune public... toutes les musiques sont les bienvenues.

Venez partager votre talent musical avec le public Saint-lysien !  
L'équipe du Pôle culturel reste disponible pour tous renseignements.



Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques et élus signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la commune de Saint-Lys.

### **GROUPE MAJORITAIRE SAINT-LYS ENSEMBLE**

#### **Mais que veulent-ils ?**

Être élu-e dans un conseil municipal, c'est s'investir dans la vie de la commune. C'est régler les affaires de la commune par délibérations, voter le budget municipal, décider des projets de demain, assurer la gestion de notre patrimoine, mesurer tous les enjeux des décisions prises, ne pas avoir une vision à court terme et démagogique...

Il faut avoir envie d'agir pour sa commune, être doté d'un solide sens du devoir et d'une réelle volonté de servir ses administrés, dans le seul intérêt général. Nos habitants attendent que l'ensemble des membres du conseil municipal soient engagés, investis et attentifs aux biens communs.

Alors pourquoi s'abstenir de voter pour la poursuite du financement des travaux du stade de rugby équipement indispensable et condamné à la fermeture sans ces travaux ? Voter contre le financement de L'Escalys équipement 100% accessible et dont les usagers manifestent leur impatience à l'investir dès lors que la situation sanitaire le leur permettra ? Contre le financement du COSEC, équipement tant attendu par nos sportifs et nos collégiens ? Ces projets sont en cours, faut-il les abandonner ?

Pourquoi s'abstenir sur la mise en place d'un service de proximité aux administrés, non seulement de Saint-Lys mais aussi du territoire, par l'ouverture hebdomadaire d'une permanence des impôts "parce que l'avenir du bâtiment de la trésorerie n'est pas encore défini" ?

La nécessité d'une réglementation de la publicité locale est reconnue mais non votée car "ce n'est pas le moment". Pourtant, elle ne sera pas applicable avant 1 an et les anciens auront encore 5 ans de plus pour se mettre en règle...

L'équipe « Imagine St Lys » s'abstient sur la création d'un Conseil Municipal de jeunes parce qu'il est accompagné par un animateur jeunesse, parce qu'ils n'ont pas su trouver trace de compte-rendu des années précédentes. Bel encouragement pour ces jeunes qui s'impliquent depuis maintenant plus de 10 ans dans des projets pour la commune. C'est sûrement le moyen de les mobiliser et de les encourager dans leur apprentissage de la citoyenneté !

« L'opposition est là pour s'opposer » a-t-on entendu en conseil municipal. Peut-être aussi pour construire les projets en cours et à venir, pour accompagner la démocratie participative, pour aller vers demain au lieu de pleurer sur hier.

Les élus du groupe Saint-Lys Ensemble. Internet : <http://www.saint-lys-ensemble.com/>

### **IMAGINE SAINT-LYS**

#### **Plus de nature, moins de béton !**

Deux projets immobiliers, portés par l'équipe majoritaire de S. Deuilhé, nous inquiètent particulièrement. Le premier projet est la vente, pour presque 500 000 euros, de terrains communaux pour la construction d'un ensemble de 22 logements, dont 7 sociaux, au Moulin de la Jalousie près de l'école Tabarly. Il aurait été judicieux de créer là un premier écoquartier, car la route de Toulouse a déjà une piste cyclable et une ligne de bus. Proposer aux Saint-Lysiens un quartier qui vise à l'auto-suffisance énergétique, grâce à des panneaux solaires et une bonne isolation, aurait été la voie de l'avenir. Un écoquartier serait la vitrine d'un quartier alliant le respect environnemental dont le zéro déchet, le lien social et un cadre de vie de qualité. Encore une occasion manquée.

Plus grave encore est le monstrueux projet du Caboussé, entre les routes de St Clar et de Cambernard. Sur ces hectares de terre agricole, le maire projette de créer un lotissement de 125 logements. Bien sûr, rien d'écologique dans ce projet du passé. Ici, le béton est prioritaire et 200 voitures en plus circuleront dans ce quartier déjà saturé.

#### **Trop de piétons et cyclistes le long de routes abîmées**

Comme les Saint-Lysiens, nous demandons la sécurisation en urgence de la route de St Clar et de Lamasquère avec la création d'un cheminement. Alors que le Muretain Agglo lance un grand plan vélo, le maire de Saint-Lys ne fait aucune proposition, comme si nous n'avions aucun besoin. Les autres communes sécurisent les habitants en créant des pistes cyclables ou trottoirs. Construisons un Saint-Lys plus agréable où l'on puisse marcher, pédaler en sécurité !

Vos élus d'Imagine Saint-Lys : Nicolas Rey-Bèthbéder, Nicole Dédébat, Jean-Jacques Magnaval, Thierry Andrau et Pascal Valière. Blog : <http://canarddelayguebelle.over-blog.com> Facebook : <https://www.facebook.com/imaginesaintlys>  
e-mail : [imaginesaintlys@gmail.com](mailto:imaginesaintlys@gmail.com)

## SAINT-LYS EN VIE

Le processus électoral, malgré une très faible participation, a voulu que nous soyons élus dans ce que le jargon politique appelle «l'opposition» ou plus péjorativement «une minorité».

Notre démarche initiale, déployée pour offrir de la vie et insuffler de nouvelles énergies et approches dans l'action communale, se voit contrée par des attitudes de «l'ancien monde».

La République se veut une et indivisible, mais nous comprenons que la fragmentation reste la méthode de gouvernance locale dans un état d'esprit replié. Les temps actuels si troubles, et dont nous ne connaissons pas encore l'onde de choc à court, moyen et long terme, nous font craindre un profond chaos. Alors que nous devrions plus que jamais rester soudés et bienveillants face à la pandémie Covid19, nous déplorons comme vous le peu de réactivité de la part de la «fameuse» majorité qui promet beaucoup mais semble isolée et désorientée. Nous entendons chaque jour le désarroi de nombreux saint-lysiens; en même temps une dérive extrémiste dans certaines visions nous alerte collectivement. Le monde associatif et culturel, les personnes et professionnels en difficulté n'ont que peu ou pas de réponse.

Nous aimons notre territoire, celui que nous envisageons comme le Pays Saint-Lysien, mais c'est bien tristement que nous faisons comme vous le constat que notre gouvernance locale s'affaire plus en coulisse à se maintenir dans les petits papiers des institutions du Muretain-Agglo et du département, sans opposer la moindre résistance. Sachez que vous saurez nous trouver dans un accompagnement fraternel. Dans les jours et les mois à venir restons pragmatiques, solidaires et attentifs.

Notre volonté affichée pour notre territoire et ses habitants semble bien en décalage avec la préoccupation inquiétante, voire désobligeante en cette période, des ambitions personnelles et des jeux de pouvoir de certains, bref tout ce qui fait que vous n'avez plus envie d'aller voter ensuite. Redonnons ensemble du sens à une gestion dynamique de la Cité, loin d'une pâle démocratie de façade. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour construire unis, avec respect et détermination le monde de demain.

A très vite pour de nouvelles idées...

Laurent Pomery.

## 2016, mon amour... Un petit air de déjà vu ?

Vous l'avez peut-être lu dans la dépêche du midi ou sur les réseaux sociaux, la majorité municipale est, depuis la rentrée de septembre 2020 jusqu'à aujourd'hui, traversée par de graves tensions qui ont abouties à la démission très précoce de deux conseillères municipales de valeurs que j'appréciais beaucoup. Je ne reviendrai pas ici sur les raisons de ce divorce et sur la crise actuelle, ce sera l'objet de prochaines communications sur mon blog. Ceux qui ont vécu les événements de 2016 reconnaitrons la petite musique de fond. Pour ma part, j'ai décidé de poursuivre mon mandat de conseiller municipal en me retirant de la liste majoritaire. Je retrouve ainsi ma liberté de pensée, d'expression et d'action.

Je veux sortir du sectarisme et du jeu de rôle des partis politiques. Rendre les citoyens maîtres de leur destin implique de changer fondamentalement les modes de gouvernance et de mettre le non-cumul des mandats, la transparence, la lutte contre les conflits d'intérêt, la probité dans les priorités.

L'expression libre telle que voulue par la loi est une très bonne chose. Sa traduction dans les faits est une autre affaire. Songez que ma liberté d'expression aujourd'hui est limitée dans ces pages à seulement deux mille malheureux caractères. Non par la loi mais par le fait du prince, la majorité municipale du moment. Ne nous étonnons pas de la montée des populismes de tous bords.

Heureusement, les moyens modernes participent à la libération de la parole. Je vous invite à me retrouver sur mon blog [www.lesaintlyisien.com](http://www.lesaintlyisien.com).

Prenez soin de vos proches et de vous-même.

Jean pierre Michas, Conseiller municipal

[www.lesaintlyisien.com](http://www.lesaintlyisien.com) - <https://www.facebook.com/lesaintlyisien> - <https://twitter.com/LeSaintlyisien>

# Floralys

26<sup>e</sup>  
édition



**Sous réserve de l'évolution  
des mesures sanitaires**

**3 & 4 avril 2021**  
de 9h à 18h30

**Marché aux fleurs, plantes,  
décoration, outillage...**

**Saint-Lys**  
Place nationale

**Entrée gratuite**

Pour plus d'informations : 05 62 14 71 71 ou [www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr)

  
**Saint-Lys**  
cœur de bastide